

## Compte rendu du Conseil Scientifique du 28 septembre 1995

### Les décisions

- Approbation du compte rendu du 9 février 1995
- Avis favorables pour les dossiers Interreg II et Objectif 1

### Informations

Bernard Thierry, qui préside le conseil scientifique, signale que José HERRERAS, élu au titre du collège B (Personnels titulaires d'une habilitation à diriger les recherches ou Docteurs d'État, autres que Professeurs des Universités) a été nommé Professeur des Universités au 1/9/95. A ce titre, il perd la qualité pour laquelle il avait été élu.

Ce collège étant constitué d'un seul siège, une élection partielle sera organisée avant la fin de ce trimestre.

Patrice CAULIER et Christophe VAT, élus au titre des usagers, ont été nommés ATER au 1/9/95 et perdent ainsi la qualité pour laquelle ils avaient été élus.

Les listes sur lesquelles ces candidats avaient été élus ne permettent plus de désigner un suppléant. En conséquence, deux sièges deviennent vacants et une élection partielle sera organisée.

### Dossier Interreg II

Bernard Thierry précise que les projets Interreg II Hainaut/Nord-Pas de Calais/Picardie, approuvés par le conseil, seront tous transmis car il n'y aura pas de classement.

Remarques valables pour tous les projets : préciser le type de poste de chercheur et le type d'emploi ; veiller à ne pas intégrer des fonds provenant d'autres programmes européens dans l'autofinancement.

- Coopération transfrontalière en génie électrique - présenté par Bernard Desmet -  
Approuvé à l'unanimité.
- Centre transfrontalier d'aide à la décision pour les entreprises - présenté par Arnaud Fréville.

Yves Ravalard souhaite que l'on associe Valual à ce projet qui comporte un volet transfert de technologie. Il est demandé d'élargir la zone géographique aux autres arrondissements du département.

Approuvé à l'unanimité

- Développement d'une coopération transfrontalière en ingénierie des véhicules de transport Terrestre - présenté par Yves Ravalard -  
Approuvé à l'unanimité

- Mise en oeuvre sans défauts des matériaux métalliques - présenté par Philippe Picart, représentant Jérôme Oudin -  
Approuvé à l'unanimité
- Hope-Hainaut open personal éducation (formation à distance en environnement et énergie) - présenté par Bernard Desmet -  
Approuvé à l'unanimité
- Réseau à haut débit entre les pôles universitaires de Valenciennes et Mons - présenté par Alain Mayeur -  
Ajouter que les PME-PMI pourront se connecter au réseau. Modifier certains montants financiers et le nom du ministre belge.  
Approuvé à l'unanimité
- Formation initiale et continue de techniciens et ingénieurs industriels en construction, gestion, maîtrise de l'énergie et de l'environnement.
- Recherche appliquée méthodologique ; politique urbaine ; qualité de l'habitat et qualité à vivre dans la ville.
- Formation continue des salariés du secteur construction.

Ces 3 projets présentés par Jean Pierre Callegari font suite à un 1er programme Interreg.

Les conseillers demandent que l'IUP économie et logistique de la construction soit associé au programme et que l'appellation "diplôme magistère post-grade" soit remplacée par "diplôme d'université post grade".

Ce projet, avec les modifications demandées, est approuvé à l'unanimité.

### **Dossiers Objectif 1**

- Transfert de technologie en CFAO industrielle et productique du circuit imprimé - présenté par Martine Ravez.  
Prolongement d'un programme financé par le fonds d'industrialisation du bassin minier (FIBM), ce projet a pour objet de compléter les équipements des départements GEII et MI de l'IUT dans le domaine de la fabrication des cartes de circuits imprimés.  
Projet approuvé à l'unanimité (prévoir l'articulation avec Valuval).
- Diffusion et expérimentation des technologies et innovations dans les PME du secteur construction - Présenté par J.P. CALLEGARI-

Ce dossier sera réexaminé au conseil du 9 novembre, à la demande d'un membre du conseil et afin de prévoir les modalités de collaboration avec Valuval.

### **Contrat recherche**

Le ministère a passé deux contrats quadriennaux avec l'université : le contrat d'établissement qui s'achève en décembre 97 et le contrat recherche qui prend fin en décembre 95.

De nouvelles dispositions prévoient désormais un contrat unique. Pour prendre en compte l'écart de 2 ans du contrat recherche, le ministère a proposé une alternative : reconduire le contrat actuel sur la base des références de 1995 ou procéder à un nouvel examen.

Le bureau de l'université (président et vice-présidents) qui devait donner la réponse avant le 15 septembre, a choisi la seconde solution. Elle présente en effet l'avantage de prendre en compte la création des nouvelles équipes de recherche, l'évolution des autres laboratoires (LAMIH, mathématiques, lettres) et des nouveaux programmes pluri-formations (transports, informatique).

Cependant, le ministère n'étudiera que 5 dossiers nouveaux, en raison de la modicité des moyens budgétaires.

Un bilan scientifique portant sur les années 92 à 95 sera examiné lors du conseil scientifique du 9 novembre.

Par ailleurs B. Thierry signale que la moyenne nationale des thèses des écoles doctorales est de l'ordre de 35 par an, alors que l'UVHC aura enregistré cette année 45 soutenances : il pense donc que l'université devrait pouvoir obtenir la création d'une école doctorale.

oOo

Enfin B. Thierry donne quelques informations sur les programmes FIBM 95 : l'UVHC pourrait se voir attribuer des fonds à hauteur d'1 à 1,5 millions de F (pour 2 à 3 dossiers en recherche et un seul projet en formation continue).

Le prochain conseil aura lieu le 9 novembre.

Étaient présents :

Personnalités extérieures :	Messieurs Delbecq et Pasqualini.
Collège A :	Messieurs Desmet, Fréville, Gaudier, Lepoutre, Millot, Nongaillard, Ravalard.
Collège C :	Madame Ravez, Messieurs Lefebvre, Menet.
Collège D :	Messieurs Ertle et Obert.
Collège E :	Messieurs Camus et Descamps.
Collège F :	Madame Givais.
Membre de droit :	Monsieur Thierry.
Invités :	Mademoiselle Steiner, Messieurs Callegari, Etienne, Malvache, Mayeur, Picart, Vanceulebroeck.
Excusés :	Madame Crunelle, Messieurs Bourquin, Chevalier, Frimat, Mennecier.
Ont donné pouvoir :	Monsieur Blanquet à Monsieur Delbecq, Messieurs Bourquin et Castre de Saint Martin à Monsieur Pasqualini, Madame Follet et Monsieur Gazalet à Monsieur Nongaillard, Monsieur Taleb à Monsieur Lefebvre, Monsieur Bricout à Monsieur Ravalard.